



PROJET DE DECLASSEMENT VOIRIE COMMUNALE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2022-70 en date du 27 OCTOBRE 2022, le Maire de CABARIOT a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant le déclassement de la voirie communale dont le plan est annexé au présent avis.

Cette enquête, d'une durée de 19 jours, s'ouvrira à la Mairie de Cabariot. Elle se déroulera **du 28 novembre au 16 décembre 2022 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :

lundi – mercredi – jeudi de 9h à 12h et de 15h à 17h

Mardi de 09h à 12h

Vendredi de 15h à 17h

Monsieur BRAUD Géralde est désigné pour exercer les fonctions de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Cabariot

le vendredi 16 décembre 2022 de 15h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier en mairie et consigner librement ses observations et propositions sur le registre d'enquête.

Les observations pourront également être adressées :

- Par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la Mairie de Cabariot 32 rue des Gabares 17340 CABARIOT ;
- Par messagerie à l'adresse suivante : mairie@cabariot17.fr .

Le Maire,



Département :
CHARENTE MARITIME

Commune :
CABARIOT

Section : E
Feuille : 000 E 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 05/10/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle Topographique et de Gestion
Cadastrale
26 ave De Fétilly Réception sur RDV
17020
17020 La Rochelle Cédex
tél. 05 46 30 68 04 -fax
ptgc.170.la-
rochelle@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

